



Rassemblement contre la loi Yadan le 20 janvier Ã Paris

Description

Par lâ??Agence MÃ©dia Palestine, le 19 janvier 2026



Les militant-es et organisations solidaires avec la Palestine appellent Ã un rassemblement le mardi 20 janvier 2026 Ã Paris, au mÃ©tro Invalides, pour protester contre la proposition de loi dite â??Yadanâ?•

Cette proposition de loi, qui prétend viser à lutter contre les formes renouvelées de l'antisémitisme, inquiète autant les militant-es que les défenseur-euses des droits et de la liberté d'expression, car elle assimile la critique d'Israël à l'antisémitisme.

Elle introduit un nouveau délit, celui de la contestation de l'existence d'un État, muselant dans les faits toute critique de l'État d'Israël tel qu'il se définit aujourd'hui et de sa politique. Elle assimile au négationnisme toute « insinuation, comparaison ou analogie » que l'on pourrait faire agissant d'Israël.

Des slogans comme « From the river to the sea, Palestine will be free », « Pour la libération totale de la Palestine », « Désarmons Israël » et même « Free Palestine » pourraient, selon le texte proposé par Caroline Yadan, représenter une infraction pénale passible de 5 ans de prison et 75 000 € d'amende.

Alors que la lutte contre l'antisémitisme et toutes les autres formes de racisme est un sujet grave et sérieux qui devrait mobiliser dans l'unité de la population de notre pays, la PPL Yadan instrumentalise et la détourne pour en faire une arme contre notre liberté d'expression, appelle le Comité National pour une Paix Juste et Durable (CNDJDPI). Nous en demandons le retrait immédiat.

Cette loi ne doit pas passer, appuie le collectif Urgence Palestine, déjà cible d'une répression injuste et disproportionnée. Mobilisons-nous au moment même où elle sera examinée à l'Assemblée nationale, soit le 20 janvier à 13h.

Les militant-es appellent également chaque individu à interpeller les élus et les députés de la commission des lois pour exiger qu'ils et elles s'opposent à cette loi. Des modalités de lettres et les contacts nécessaires sont disponibles sur la page [Agir Collectif](#).

Pour aller plus loin, consultez ces articles de l'Agence Média Palestine :

[Proposition de loi Yadan : une nouvelle étape dans la répression du mouvement de solidarité](#)

[La proposition de loi « visant à lutter contre les formes renouvelées de l'antisémitisme » : un texte inutile et contraire à la liberté d'expression](#)

date créée
2026/01/19